

# L'angoisse après l'embellie

Après des années fastes durant lesquelles des centaines d'hectares de Plantes aromatiques à parfum et médicinales (PAPAM) ont été plantés avec des cours très rémunérateurs pour les producteurs. Depuis deux ans, l'heure est à l'inquiétude chez les producteurs alpins avec des prix et une demande en chute libre. Une situation économique fragile qui fait craindre le pire pour l'avenir mais qui n'empêche pas la filière d'innover et de se battre pour maintenir son niveau de performance et de qualité.

La production de Plantes aromatiques à parfum et médicinales se retrouve confrontée à plusieurs facteurs mettant à mal sa production. Les professionnels se mobilisent pour essayer d'enrayer la chute et préparer l'avenir.

## Une réaction collective pour faire face à un marché qui arrive à saturation

Laurent Depieds, président du Comité des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (CPPARM) mais également élu à la chambre d'agriculture, président de coopérative et président de la FDSEA 04 plante directement le décor en citant une phrase célèbre de Jacques Chirac : « La maison brûle mais tout le monde regarde ailleurs ». Le marché des PAPAM est aujourd'hui saturé et plusieurs facteurs sont en cause notamment la multiplication des surfaces mais également les contraintes réglementaires. Les plantes aromatiques et médicinales se heurtent à la question des alcoïdes et la réglementation qui s'appliquera en juillet prochain. Celle-ci concernera tous les producteurs français et européens, y compris ceux qui pratiquent la vente directe, et les pénalisera beaucoup, surtout ceux en agriculture biologique.

La réglementation demande qu'il y ait moins de cinq séneçons par hectare, un taux difficilement tenable pour la majorité des producteurs. « Nous allons lancer une action syndicale via PAPAM de France pour obtenir une réaction européenne et retarder l'application de la réglementation, réagit Laurent Depieds. Nous voulons faire faire des contre-analyses pour faire bouger les normes. Ces contraintes réglementaires font que les productions françaises ne répondent plus au prix et les acheteurs font le choix de l'impact. » Sur la question de la saturation des marchés Laurent Depieds est catégorique : « il faut arrêter d'accompagner des gens qui vont aller dans des situations 'casse-gueule'. Aujourd'hui nous faisons le jeu des entreprises qui mettent la pression sur les prix. Il faut accompagner les producteurs, leur permettre de s'organiser, de les informer et de travailler sur des structurations de filières. Quel que soit

l'outil il y a besoin de méthode, de structures, de stratégies commerciales, martèle-t-il. Les agriculteurs doivent jouer le jeu et faire remonter les informations pour œuvrer à une structuration pérenne. Nous voyons aujourd'hui des régions où les chambres d'agriculture ou les organisations veulent développer les PAPAM parce que politiquement ça plaît. Mais, ils veulent le faire sans avoir les débouchés et les stratégies commerciales qui conviennent et les agriculteurs se retrouvent dans une impasse. »

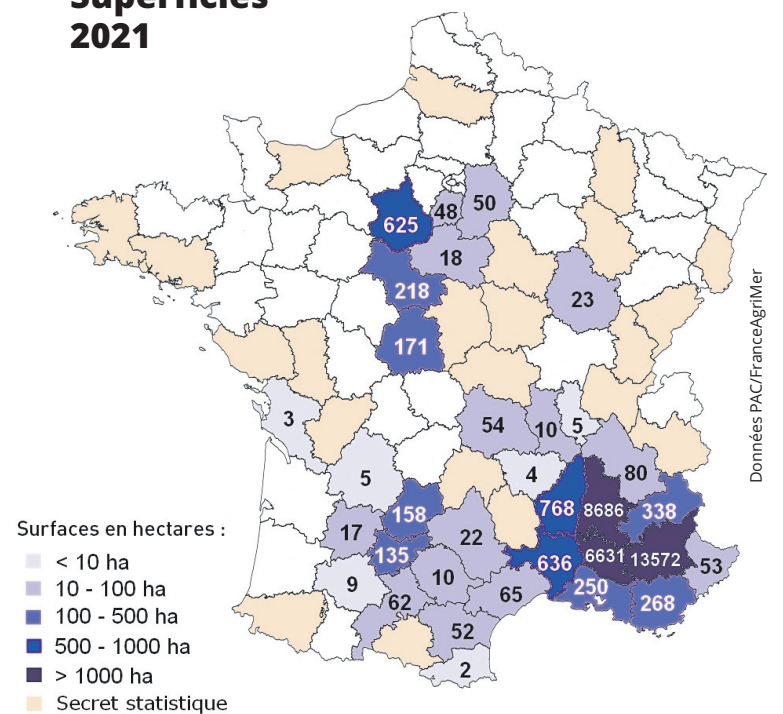
Il insiste sur le fait que rien ne se fera sans une harmonisation et un travail de concert au risque que l'effet d'aubaine tue la filière.

### Un sacrifice collectif

Il veut également rappeler, rejoint en cela par Aurélie Antonioli, la directrice du CPPARM et du CIEF, sur le fait que les surfaces de lavande et de lavandin se développent surtout dans la zone historique et non pas partout en France comme le disent certains. Il y a une surproduction en surface et en quantité et les plantations se font surtout dans les Alpes-de-Haute-Provence (voir carte).

« Aujourd'hui, la décision ne peut venir que des agriculteurs. Il faut savoir s'ils sont capables de faire baisser leurs assolements et d'enlever assez de volumes pour rééquilibrer le marché. Ça doit être une démarche

### Superficies 2021





### La lavande et le lavandin en France (en 2021)

▶ 33 000 ha  
▶ 1<sup>er</sup> département producteur les Alpes-de-Haute-Provence : 14 000 ha

#### Répartition en pourcentage par département :

▶ 41 % dans les Alpes-de-Haute-Provence  
▶ 26 % dans la Drôme  
▶ 20 % en Vaucluse  
▶ 1 % dans les Hautes-Alpes

#### Production d'huile essentielle :

▶ 2 100 tonnes de lavandin  
▶ 150 tonnes de lavande



### Faire entrer le patrimoine lavandicole à l'Unesco

L'un des enjeux principaux de ces prochaines années est la sauvegarde de ce patrimoine dans les zones historiques de production. Conscients de la chose, plusieurs pistes de réflexion sont explorées par les professionnels mais la plus avancée est la demande de reconnaissance du patrimoine lavandicole au patrimoine mondial de l'Unesco.

Cette demande pourra s'appuyer sur l'aspect économique, culturel et touristique de ces cultures. « Nous savons qu'une telle reconnaissance génère une augmentation de 20 % minimum du nombre de touristes, confie Laurent Depieds. Et, contrairement à d'autres labels ou signes de qualité cette reconnaissance est lisible partout dans le monde. »

La démarche a déjà été annoncée au ministre de l'Agriculture, même si elle dépend du ministère de la Culture, et sera officiellement lancée cet été au moment de la récolte. La constitution de l'imposant dossier prend généralement entre cinq et sept ans. Pour accompagner les producteurs une consultante va être embauchée. « Nous tenons vraiment à ce que ce soit les producteurs qui portent ce projet car nous voulons garder la dimension agricole. Nous sommes conscients de l'enjeu que cela représente. C'est un vrai projet de territoire qui sera stratégique et dans lequel beaucoup de monde va pouvoir se retrouver », conclut Laurent Depieds.

Cultures emblématiques des Alpes-de-Haute-Provence les PAPAM font l'objet de beaucoup de projets et d'essais suivis par la chambre d'agriculture.

## Accompagner et aiguiller les producteurs

Sarah Parent, la conseillère en agronomie et production du végétale à la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence travaille sur plusieurs essais en partenariat notamment avec les autres chambres d'agriculture de la région, le Crieppam ou Agribio 04. Elle s'occupe par exemple du suivi de parcelles pour la rédaction du Bulletin de santé du végétal. Pour cela, elle fait une fois par semaine le tour des parcelles du mois de janvier à l'arrivée des premiers insectes afin de détecter la cécidomyie, l'un des plus gros ravageurs, ou au printemps les chenilles défoliatrices et la cicadelle en juillet. Les quatre parcelles se trouvent à Revest-du-Bion, Banon, Simiane-la-Rotonde et Aubenas-les-Alpes. Les relevés sont ensuite envoyés au Crieppam qui est chargé de la rédaction du Bulletin de santé du végétal. Ces

observations permettent de mieux connaître le vol de la cécidomyie et de la cicadelle tout en effectuant des comparaisons avec la météo afin d'établir des corrélations.

La chambre d'agriculture bas-alpine est également en charge du projet baptisé « Lasso » sur l'association des cultures, un appel à projets déposé avec le Crieppam sur la mise en place sur l'inter rang d'un couvert végétal productif. Le Crieppam mène des essais sur le blé, le petit épeautre ou le carthame et la chambre consulaire travaille de son côté sur le pâturage des inter-rangs. Des couverts nutritifs pour les brebis qui permettent aussi de couvrir le sol et de faire des apports azotés tout en favorisant la biodiversité des parcelles. Toujours sur le thème des couverts un autre projet est mené avec Agribio 04 qui est pleinement

dans l'air du temps même si les cultures de PAPAM ont été exemptées des écorégimes dans la prochaine Pac (voir p.13).

#### Informer et former

Des fiches agro-écologiques sur la filière sont disponibles sur le site Internet de la chambre d'agriculture sur différentes thématiques comme le compostage, la rotation des cultures, etc.

Autre support à la disposition des agriculteurs des films sur le broyage inter-rang et les outils de désherbage mécanique. Sans oublier très régulièrement des journées de formations qui sont organisées pour apporter des connaissances et transmettre les avancées des essais aux participants.

Consciente que la situation de la filière pouvait évoluer dans un sens défavorable la chambre d'agricul-

ture a joué un rôle de lanceur d'alerte en prévenant les producteurs. « Nous proposons des formations avec Agribio 04 sur les PAPAM diversifiées, explique Sarah Parent, et ce dont on parle en premier c'est la commercialisation. Nous leur recommandons bien de ne pas planter avant d'avoir des débouchés car c'est plus important que la technique ». Pour ceux qui ont déjà planté ou qui cherchent à se réorienter la situation est parfois compliquée notamment dans les zones historiques avec l'absence d'eau qui empêche d'implanter d'autres cultures ayant la même rentabilité. « Avec la chute des prix nous avons eu quelques appels d'agriculteurs qui ne voulaient pas replanter de lavandin et qui voulaient savoir quoi mettre pour attendre de planter du blé et savoir quoi déclarer à la Pac pour recouvrir le sol », révèle la conseillère. ■

Dans les Hautes-Alpes, les cultures PAPAM sont beaucoup moins répandues que dans les Alpes-de-Haute-Provence cependant de nombreux essais sont en cours. Le projet Végét'Alpes veut développer la filière tout en préservant sa spécificité montagnarde.

## Bâtir une filière de production pour soulager la nature

Fort de ses atouts, que sont son climat à la fois méditerranéen et alpin, la présence d'eau pour l'irrigation, sa place de premier département bio de France, le département des Hautes-Alpes avait une carte à jouer dans le monde des PAPAM.

Conscients de tout cela quatre partenaires : Acanthis Laboratoire, Agribio 05, l'université de Grenoble Alpes - Jardin du Lautaret et l'Agence de développement qui se charge de la coordination, se sont lancés dans la recherche de financements notamment européens via le programme Leader. Un budget de 500 000 € a été débloqué pour ce programme qui devrait s'achever mi-2023. Il fédère une vingtaine d'acteurs du monde la production (agriculteurs, coopératives, Cuma, laboratoires, etc.) et une dizaine de partenaires administratifs ou techniques (Itepmi, Crieppam, Ovin'Alp, Région, université, chambre d'agriculture, etc.).

L'Agence de développement s'est chargée de faire le diagnostic de territoire, de trouver les points de convergence afin de générer des échanges et de créer une émulation entre tous les acteurs de la filière. La chambre d'agriculture des Hautes-Alpes s'est impliquée dans ce projet pour y apporter ses connaissances et son savoir-faire technique. Des journées techniques sont d'ailleurs régulièrement organisées. La prochaine aura lieu le 27 avril à Trescléoux sur l'exploitation de Lionel Martin sur le désherbage mécanique en PAPAM, une autre sur la récolte est également prévue dans l'année. La chambre consulaire est associée à tous les essais menés dans le cadre de Végét'Alpes.

Fabien Harel, en charge du projet au sein de l'Agence de développement explique que l'idée est de voir comment lancer et maîtriser des cultures sur des plantes qui sont cueillies dans le département et qui subissent une forte pression comme, entre autres, l'arnica montana, l'argousier ou le gènepi.

Concernant le premier, le Jardin du Lautaret a récupéré des graines sauvages et a mis en culture 1 200 plants à Grenoble. L'ambition est de les implanter sur deux parcelles test dans le Briançonnais. L'analyse des sols va être confiée à la chambre d'agriculture avant la mise en place d'un protocole de culture. Ovin'Alp va travailler, quant à lui, sur les biofertilisants.

L'objectif, à plus ou moins long terme, est de faire croître les surfaces et de faire baisser la pression sur la nature tout en assurant des débouchés aux producteurs.

#### Une multitude de pistes

Ils se sont également rapprochés d'autres acteurs du marché comme Eden Ecosystem à Forcalquier qui a mis au point une technique d'extraction innovante qui permet de traiter les résidus de distillation. Celle-ci pourrait par exemple permettre d'extraire un nouveau produit des résidus de macération de certaines plantes, comme le gènepi, chez les liquoristes partenaires du projet. Une étude similaire est faite avec l'argousier chez Altiflore pour voir comment valoriser la baie dans son ensemble : pulpe, peau, pépins. Sur le gènepi, ils mènent également des recherches sur le taux de thuyone, une molécule aussi présente dans l'absinthe connue pour



Un groupe de travail sur la rose s'est réuni chez Pauline et Jean-Pascal Caprini dans le cadre du projet Végét'Alpes.

rendre fou, pour voir comment elle se synthétise et évolue dans le temps. Des analyses faites par l'université de Grenoble en partenariat avec l'entreprise Guillaumette du Champsaur et Éric François, producteur de gènepi à Vars (voir L'Espace Alpin n°403).

Ils s'intéressent également à la rose de montagne. Récemment, un groupe de travail s'est réuni chez Pauline et Jean-Pascal Caprini des Sens de Théüs. Cette fleur est aujourd'hui principalement utilisée dans des eaux florales, des confitures, des sirops et l'idée est de voir si cela pourrait aller au-delà pour diversifier la gamme. Autre piste de réflexion : développer des variétés très typiques des Alpes comme cela a pu être fait à Grasse. Des experts en senteurs et en goût sont attendus dans les prochains mois pour approfondir ce travail.

« Nous sommes sur des niches, notre rôle est d'aider les producteurs à vivre, voire à bien vivre, de leur activité,

explique Fabien Harel. C'est pour cela que nous travaillons avec eux et que nous nous occupons de promouvoir et de communiquer sur cette filière en devenir, comme nous l'avons fait l'an dernier et allons le refaire en septembre à Lyon à Natexpo. »

Tous espèrent poser les bases d'une filière solide qui pourra continuer à se renforcer et à prospérer à l'issue du programme européen en 2023 notamment grâce à l'appui de la Région qui s'implique déjà dans le projet. ■

### La filière PAPAM dans les Hautes-Alpes

▶ 110 entreprises  
▶ 150 emplois  
▶ 8,5 M€ de chiffre d'affaires  
▶ 200 ha de production à 80 % en Bio  
▶ Trois Labels : IGP Gènepi des Alpes, IGP Thym de Provence, AOP Lavande

Le Centre régionalisé interprofessionnel d'expérimentation en plantes à parfum, aromatiques et médicinales (Criepmam) basé à Manosque mène de nombreux essais afin d'aider les producteurs à s'adapter.

## Une recherche pragmatique **au service** de l'évolution de la filière

Le Centre régionalisé interprofessionnel d'expérimentation en plantes à parfum, aromatiques et médicinales (Criepmam) est une association interprofessionnelle qui regroupe à la fois les acteurs de l'amont et de l'aval de la filière PAPAM et qui œuvre pour les producteurs. Son rôle est de les aider à s'adapter aux enjeux et aux évolutions de la filière qu'ils soient climatiques, sociétaux ou environnementaux.

Bert Candaele, son directeur, précise cependant que sa mission s'arrête au bidon d'huile essentielle et que leur travail s'effectue sur du long terme avec des échéances à 10 ou 15 ans notamment concernant la recherche variétale. « Notre rôle de nous projeter dans l'avenir, explique-t-il. Nos travaux vont permettre de maintenir la compétitivité des producteurs même si les prix baissent, dans une certaine mesure, bien entendu. Nous devons maintenir la place de la production française dans le monde. »

La recherche est organisée en quatre pôles, tout d'abord le pôle « Ressources génétiques » qui travaille sur la sélection variétale et de plants qui aboutit à la naissance de nouvelles variétés, le pôle « Agronomie et agroécologie » qui étudie le fonctionnement des plantes et établit de nouveaux itinéraires de culture, le pôle « Santé du végétal » qui recherche des

réponses à tous les aléas que peuvent subir les cultures : ravageurs, maladies, herbes envahissantes, etc. en proposant des stratégies conventionnelles ou alternatives et enfin le pôle « Première transformation et machinisme spécifiques » qui permet d'optimiser les procédés : consommation d'eau, qualité des huiles essentielles, réglementation, etc.

### De nouvelles variétés

Tous ces travaux font l'objet de publication régulière dans les différents supports édités par le Criepmam à destination de ses membres : des guides, des bulletins de santé du végétal, L'Essentiel. La restitution se fait également lors de journées techniques tout au long de l'année (voir p.13). Il travaille également de plus en plus en lien direct avec les producteurs afin d'échanger sur leurs expériences, échanges qui sont des vecteurs d'enrichissement mutuel primordiaux.

Plusieurs essais sont actuellement en cours l'organisme travaille sur de nouvelles variétés de lavandins dont certaines sont sorties récemment. « Elles ont été sélectionnées pour leur tolérance à la maladie et au problème de dépérissement, détaille Bert Candaele. Il s'agit d'un proche du lavandin grosso et un autre issu d'un programme assez de sélection mené de concert avec l'Itepm. Nous

avons également trois nouvelles variétés de lavande de population qui arrivent donc deux soutenues par le fonds de dotation et une pour l'interprofession dont l'objectif est d'être plus tolérantes aux maladies et aux conditions climatiques tout en rentrant dans les critères de l'AOP. Au sein du pôle « Ressources génétiques » nous menons un gros travail pour accompagner la filière de plants certifiés avec pour but de renouveler complètement les plantations à l'horizon 2025 avec des plants sains. Nous espérons y arriver malgré les turbulences du marché. »

Le Criepmam met également au point de nouveaux itinéraires techniques avec des couverts (voir p.13) afin de trouver la meilleure méthode. Ce travail sur les couverts s'inscrit dans la volonté de réduire les intrants, de gérer les nuisibles et de s'adapter au changement climatique.

### Un travail collaboratif

Pour y arriver il dispose d'un outil précieux : sa station expérimentale de Manosque. « Avec ses deux degrés supplémentaires et son déficit de 200 mm de pluie par rapport au plateau de Valensole nous avons un site qui ressemble à ce que nous pourrions connaître là-bas dans 20 ans, révèle le directeur. Nous avons donc préparé le terrain en conséquence en corrigeant la matière organique comme s'il y avait eu des couverts



pendant 20 ans et nous avons mis en place un itinéraire de culture adapté à ces conditions. Le but est d'aboutir à un itinéraire performant malgré le changement climatique. »

Les producteurs étant toujours associés aux essais un groupe What's App a été mis en place au sein duquel ils discutent quotidiennement et apportent leur pierre à l'édifice en participant à toutes les décisions : calendrier, doses, etc. « Il était important d'avoir leur adhésion au projet pour être plus performant et pertinents, confie Bert Candaele. Cela nous permet d'être en parfaite adéquation avec leurs méthodes de travail. Ce sont eux les experts. »

Concernant la santé du végétal la principale préoccupation est la cécidomyie pour laquelle il y a actuellement une impasse technique

puisque les produits homologués ne fonctionnent pas.

Même s'ils s'arrêtent « au bidon » le Criepmam accompagne également avec les distilleries sur la réglementation ainsi que pour leur permettre de réaliser des économies d'énergie d'autant plus avec la guerre en Ukraine qui a fait s'envoler le prix du gaz. Ils travaillent sur point d'arrêt de la distillation qui coûte très cher en énergie, ils veulent donc optimiser et objectiver cette étape.

Les treize salariés de la structure œuvrent au quotidien pour que les producteurs puissent continuer à vivre de leur production. ■

Jean-Michel Cotta est le président de la SCA3P, l'une des plus grosses coopératives françaises dans le domaine des plantes à parfum. Il porte un regard pessimiste sur l'état du marché actuel.

## Remettre en harmonie l'offre et la demande

En France, chaque année sont produites 2 000 tonnes de lavandin dont 50 % dans les Alpes-de-Haute-Provence et il y a dix ans les volumes étaient de 1 300 tonnes. « Jusqu'à il y a trois ans le marché était déficitaire donc les prix se sont envolés avec une augmentation régulière sous l'influence de l'offre et de la demande, explique Jean-Michel Cotta, le président de la coopérative SCA3P. Mais il y a trois ans le point d'équilibre a été atteint à un prix si élevé qu'il a incité les utilisateurs à reformuler leurs gammes afin de faire baisser la part de produits naturels. »

Ce phénomène est arrivé concomitamment à une très belle récolte « celle des 20 ans, celle que l'on n'avait pas vue depuis les années 2000 » s'exclame Jean-Michel Cotta.

Le marché a donc vu un surplus de 20 % à 30 % de produits toutes huiles essentielles confondues. « C'est un marché de niche et tout le monde avait eu la même idée. Certaines productions étaient excédentaires de 100 %, précise Jean-Michel Cotta. Cette embellie était arrivée au moment où le prix des céréales a chuté donc beaucoup de céréaliers se sont lancés dans ces cul-

tures. Aujourd'hui, il n'y a aucune pénurie sur aucune huile et les surfaces plantées sont trop importantes. Pour retrouver l'équilibre, il faudrait réduire de 30 % les plantations de lavandin. Nous sommes concurrencés par la Bulgarie par exemple et cela entraîne la chute des prix français, même si nous ne sommes pas du tout sur la même qualité ou les mêmes méthodes de culture. Si nous voulons revoir des prix rémunérateurs, il faudrait réduire la production pour remettre en harmonie l'offre et la demande. Actuellement, les prix oscillent entre 15 et 18 €/kg voire 12 € en lavandin il n'y a plus aucun équilibre économique et ces tarifs ne sont pas durables plus d'un ou deux ans. Certains en arrivent à penser qu'il ne vaut mieux pas produire que de produire à perte. »

### Tirer la sonnette d'alarme

Là où Jean-Michel Cotta fulmine c'est que cela fait deux ans que les professionnels comme lui tirent la sonnette d'alarme sans arriver à se faire entendre ou sont taxés de vouloir garder cette manne pour eux. « Chaque nouveau producteur peut

nous entraîner avec lui car beaucoup d'exploitations tiennent aujourd'hui sur leur trésor de guerre. Ceux qui s'installent n'auront pas de quoi tenir, avertit-il. Depuis un an, l'interprofession lance des messages d'alerte sur toutes les PAPAM mais peu sont réceptifs ou n'y croient pas. »

Il poursuit : « toutes les productions sont victimes de cette chute des mar-

chés avec un effet cascade. Le lavandin a chuté donc les surfaces de thym ont été multipliées par dix et maintenant le marché du thym est aussi détruit. On saute de l'un à l'autre et au passage on détruit tout. »

Le professionnel estime que le marché est saturé durablement avec une qualité au rendez-vous sans les prix correspondants. ■





**CONCEPTEUR DE RÉCOLTEUSES DE PLANTES À PARFUM**

DEPUIS 1978

3597C Route de Vaison - Le Sublon  
84340 MALAUCÈNE  
04 90 36 19 21  
E-mail : contact@clier.fr



À Rosans, dans les Hautes-Alpes, une vingtaine de coopérateurs exploitent une distillerie et sont également victimes de la chute du marché même s'ils produisent des volumes inférieurs à leurs collègues bas-alpins.

## « Le jeu en vaut-il la chandelle ? »

Comme ses homologues bas-alpins Jérôme Morin le président de la coopérative Lavande des Alpes est très inquiet de la situation actuelle, inédite pour lui alors qu'il est installé depuis 1997. « À la fin des années 1990 les prix étaient bas mais au moins on écoulait tout, raconte-t-il. Ensuite, j'ai connu la remontée des cours, les quotas, leur fin car on manquait d'huile avec des cours incroyables. Aujourd'hui, les prix sont très bas et si dans les années 1950 on pouvait garder sa production, de nos jours le contexte a changé, et on ne peut pas se permettre de payer la distillation et de garder l'huile essentielle. Et encore, nous avons de la chance car nous travaillons avec un grossiste qui nous achète notre huile depuis toujours ce qui nous permet de laisser filer notre petit lot. Pour le

moment, nous sommes passés entre les gouttes mais nous ne savons pas ce que nous réserve l'avenir, poursuit-il. Nous en arrivons à nous poser la question de savoir si le jeu en vaut la chandelle de démarrer la distillerie entre le prix du gaz et le marché. En une année il se produit la consommation de deux ans. Si on continue avec ce qui s'est planté on est parti pour de nombreuses années de surproduction. Je ne comprends pas comment des gens peuvent encore planter, j'en ai même vu qui n'avaient jamais fait de lavande en planter 10 ha d'un coup. » Ce qui inquiète le plus le producteur, comme beaucoup d'exploitants de la zone historique, c'est l'impossibilité d'implanter d'autres cultures sur « ces terres à lavande » et l'absence de « moyens de se retourner ». ■

Bernard Granet est président de la coopérative « Provence parfum Ventoux », forte de 160 coopérateurs répartis dans quatre départements. Eux aussi sont fortement impactés par les turbulences du marché.

## Beaucoup d'incertitudes qui planent

La coopérative « Provence parfum Ventoux » couvre un large secteur de la zone historique de production de lavande et de lavandin : la Drôme, les Alpes-de-Haute-Provence, le Vaucluse et le Gard. Une zone historique qui est victime selon le président de la coopérative Bernard Granet d'une concurrence de plus en plus forte. « Nous sommes en train de perdre de la vitesse et nous le payons cher, s'insurge-t-il. La situation est vraiment compliquée surtout que cela s'ajoute aux deux ans de fermeture avec le Covid et des achats quasi inexistantes. Ce sont les clients qui font le prix aujourd'hui, sans compter que la guerre en Ukraine a fait augmenter le prix du gaz pour la distillation et le prix du gazole. On se demande parfois comment on va distiller et si on ne va pas laisser la récolte sur pied. Certains des producteurs sont prêts à mettre la clé sous la porte car ils n'ont aucune alternative. Nous ne sommes pas des régions à céréales. Il ne faut plus laisser planter dans des régions qui ne sont pas historiques car cela va

trop nous pénaliser. Nous sommes à un tournant et victimes d'une crise jamais connue. » Bernard Granet explique qu'il a toujours plaidé pour un calendrier lavandicole afin de protéger les secteurs et déplore que l'« on ait laissé faire des choses qui n'auraient pas dû. On a fait une erreur ». Très pessimiste, il va même plus loin et redoute « l'explosion de la filière et de l'économie locale ». « Moi, je suis en fin de carrière mais je suis inquiet car les producteurs sont étouffés par les charges ou les cotisations dont nous avons d'ailleurs demandé le report. Les pouvoirs publics et l'État doivent nous venir en aide, plaide-t-il. Le problème est même plus grave que la réglementation Reach car c'est la mort de la culture de la lavande et du lavandin sur le plateau de Valensole. L'an prochain beaucoup ne planteront plus, moi le premier. Mais qu'est-ce qu'on va faire demain ? Certains réfléchissent à passer en bio pour toucher les primes. Heureusement qu'il y a un peu la Pac car c'est une hécatombe. » ■

Le président de l'Association de producteurs d'huiles essentielles de Haute-Provence (APHEHP) Christophe Rouvier se retrouve lui aussi face à une situation compliquée et à un marché ralenti.

## Prendre la mesure de la problématique pour stabiliser la situation

L'Association de producteurs d'huiles essentielles de Haute-Provence (APHEHP) compte une dizaine d'exploitations réparties sur le plateau de Valensole, dans la vallée de l'Asse et aux alentours de Banon. Comme ses confrères Christophe Rouvier, son président, a constaté une grosse augmentation des surfaces avec une augmentation des prix jusqu'il y a deux ans et un retournement du marché. « Le marché est mou et notre seul acheteur nous a confirmé cette tendance avec un report de stock sur la campagne française, rapporte-t-il. Il n'y a pas une multitude de solutions, soit on laisse faire la nature, soit il va être difficile d'équilibrer l'offre et la demande. Des bruits circulent autour de plans d'arrachage ce serait l'idéal pour accélérer la mise à niveau de la production. Actuellement, beaucoup de nuages s'amoncellent autour de nos productions entre les problèmes climatiques, la crise sanitaire, la crise ukrainienne, etc. tout est désaxé,



constate-t-il. C'est la deuxième grosse crise que nous connaissons, la première, on a mis quatre ou cinq ans à s'en remettre. Ce sont les quotas ajoutés à quelques années de sécheresse qui nous ont permis de revenir à l'équilibre. Pour l'instant, le réveil est difficile et la prise de conscience ne se fait pas partout, d'ailleurs on ne voit

pas de ralentissement des plantations. » Comme Jean-Michel Cotta, Christophe Rouvier déplore que leurs avertissements n'aient pas été pris au sérieux et redoute que les surfaces augmentent encore cette année. Il appréhende le pire pour ceux qui travaillent avec des courtiers indépendants qui risquent de se retrouver démunis. « La situation est disparate, même si elle est difficile pour tout le monde, elle l'est encore plus pour plus pour les derniers arrivés et ceux qui ne sont pas en réseaux », s'attriste-t-il. Il craint que le fond du trou ne soit pas encore atteint compte tenu de la quantité de lavandin jeune qu'il reste en production en plus des incertitudes qui planent, notamment sanitaires avec l'absence de produits pour traiter la cécidomyie qui va accélérer le vieillissement et faire des ravages supérieurs à la cicadelle sur cette culture stratégique sur le plateau de Valensole. ■

Lionel Martin exploite sept hectares dans les Hautes-Alpes à Trescléoux après avoir été arboriculteur pendant 18 ans. Il vit pour l'instant de sa seconde activité de paysagiste.

## La désillusion après des débuts plein d'espoir

Après 18 ans passés dans l'arboriculture, Lionel Martin a décidé de raccrocher le sécateur. En cause, les traitements et les ventes qui baissaient. Toutefois il ne voulait pas totalement perdre le contact avec le monde agricole. Il a ainsi gardé dix hectares de terres pour faire des PAPAM, une envie de toujours. Il a, alors, planté trois hectares de thym thujanol, deux ha de lavande maillette, un ha de sarriette des montagnes et deux ha d'hélichryse. Au moment de se lancer et de fonder L'Essentiel des Baronnie, il a pris contact avec plusieurs coopératives dont la SCA3P qui l'a aiguillé sur les variétés à planter car ils recherchaient des producteurs de thym et d'immortelle. Il avait également été en contact avec les Aromates de Provence mais a préféré se lancer dans les huiles essentielles. Au bout de deux ans il a décidé de quitter la coopérative mais garde des parcelles d'essai sur son exploitation. Depuis, il s'occupe de vendre sa production et de se faire connaître sans faire appel à des intermédiaires. Il reconnaît que s'il n'avait pas son activité annexe il ne pourrait pas vivre de sa production et



Lionel Martin cultive huit hectares de PAPAM dont trois hectares de thym thujanol à Trescléoux.

que pour s'en sortir vraiment, la seule solution serait de faire de la transformation pour mieux la valoriser. « Quand j'ai commencé c'était tout beau maintenant c'est compliqué, déplore-t-il. Habituellement j'extrais 40 kg de thym par an mais l'an dernier je n'ai rien eu car il a été malade, j'ai produit 35 kg de lavande mais je n'en ai vendu que quatre, je n'ai même pas coupé la sarriette car personne n'en voulait et il me reste toute

mon immortelle car les prix sont trop bas. » En 2022, il a signé un contrat avec Acanthis laboratoire qu'il avait rencontré dans le cadre du projet Végét'Alpes (voir p. 10). Ils avaient apprécié ses méthodes de culture, la taille de son entreprise et sa ferme. C'est pourquoi, cette année ils lui ont proposé un partenariat pour distiller une partie de sa production dans leur nouvel équipement. ■